

Concertation sur le 3^e plan de protection de l'atmosphère de Rennes Métropole

Objectifs

L'État élabore en partenariat avec Rennes Métropole le 3^e plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération de Rennes. Cette planification réglementaire, valable 5 ans, vise à améliorer l'état de la qualité de l'air sur Rennes Métropole en vue de préserver la santé des habitants.

Pour renforcer la qualité du 3^e PPA, l'État et Rennes Métropole ont ouvert à chaque résidant de Rennes Métropole le droit de s'exprimer dans le cadre d'une phase de concertation préalable.

Le PPA approuvé comportera :

- un diagnostic de la qualité de l'air sur Rennes Métropole
- une liste d'enjeux autour de la pollution atmosphérique et de ses sources
- un programme d'action pour répondre aux différents enjeux
- des objectifs chiffrés et des modalités de suivi

Cadre de la concertation

Ce qu'il faut prendre en compte, les invariants avec lesquels il faut composer :

- le périmètre du PPA est celui des 43 communes de Rennes Métropoles
- le PPA traite uniquement de la pollution extérieure, pas de l'air intérieur dans les bâtiments
- le PPA traite uniquement des polluants réglementés en France, sauf en cas d'intérêt majeur
- le budget de mise en œuvre du PPA ne peut excéder 100 000 euros annuels

Ce qui est attendu de la concertation, les points à discuter :

- le diagnostic du 3^e PPA est-il suffisant, l'ensemble des connaissances disponibles sur la qualité de l'air à Rennes Métropole ont-elles été recueillies et traitées.
- les enjeux de qualité de l'air identifiés sont-ils pertinents et concernent-ils des problématiques réelles du territoire ?
- quelles actions peuvent permettre de répondre à ces enjeux multiples, et quelle place du citoyen pour agir au côté des institutionnels dans la lutte contre la pollution sur Rennes Métropole ?

Étapes de la concertation :

20 avril 17h30 - 19h => thème "citoyen acteur de la qualité de l'air" = présence SG35 à partir de 18h

28 avril 14h 15h30 => thème "les particules fines" = présence Olivier Dehaese

3 mai 18h - 19h30 => thème "transports routiers et dioxyde d'azote" = présence Yannick Nadesan

Ces réunions sont animées par le prestataire externe I-CARE, garant de la bonne qualité des échanges.

Pour participer à une ou plusieurs de ces réunions dématérialisées, inscrivez-vous via le lien suivant :

<https://framaforms.org/reunion-de-concertation-du-3eme-ppa-de-rennes-metropole-1615190701>

Attention : 150 participants maximum par réunion.

15 avril au 15 mai 2022 : consultation libre. Faites connaître votre avis et vos propositions en postant votre déposition libre à l'adresse suivante : concertationppa3.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr